

**SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U**  
**2024**  
**RIUNIONE DI I 30 E 31 DI MAGHJU DI 2024**

**2EME SESSION ORDINAIRE DE 2024**  
**REUNION DES 30 ET 31 MAI 2024**

2023 / E1/025

**REPONSE DE MONSIEUR GUY ARMANET**  
**A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME SANTA DUVAL**  
**AU NOM DU GROUPE UN SOFFIU NOVU**

**Objet : Incident échouage et pêche**

Vi ringraziau pè a vostra dumanda.

Pour être honnête avec vous, nous avons sollicité dans les plus brefs délais le Préfet maritime de Méditerranée, et dans le courrier que je lui adressais, je faisais état de ces baleines échouées sur nos côtes et sur la possibilité des désagréments causés aux pêcheurs, aux communes et aux acteurs du littoral.

Indirectement, la question qui nous préoccupait était de connaître les raisons et les causes de ces morts successives. Nous avons eu connaissance de ce phénomène ou des sonars ont résonné en Méditerranée et sur le pourtour du littoral corse puisque des pêcheurs ont pu identifier le phénomène et nous alerter, il y a en a eu à A Sulinzara, du côté de Carghjese, etc.

On s'est interrogé sur la nature du comportement inhabituel de ces cétacés qui évoluent d'habitude en eau profonde ; il s'agit de baleines cuvier qui n'ont pas pour habitude de remonter à la surface, ce qui fait que si nous les retrouvons sur nos plages c'est que quelque chose s'est passé, il s'agit-là du même phénomène d'une remontée en surface rapide que connaissent bien les plongeurs et apnéistes.

J'ai donc pris l'attache du Préfet maritime et nous l'avons interrogé sur les dispositions prises par les autorités organisatrices des manœuvres militaires qui se tenaient au large de nos côtes.

Il est important qu'on leur fasse respecter les enjeux écologiques pour la mer Méditerranée et surtout dans les zones où les exercices ont eu lieu.

Toutefois, j'ai souhaité, d'ores et déjà, prendre l'attache du Préfet Maritime (PréMar) afin de solliciter des éclaircissements sur tous les aspects inhérents à cette problématique : sur les causes et l'origine des phénomènes observés sur la côte orientale et les investigations visant à démontrer ou à écarter les liens avec l'exercice militaire évoqué, mais également sur les mécanismes d'évaluation du préjudice de réparation ou de compensation par les autorités étatiques nationales ou internationales puisqu'il s'agissait, en l'espèce, d'une manœuvre de l'OTAN. Sur la résultante économique à la fois pour les acteurs de la filière, nous avons attiré l'attention du « PréMar »

Concernant le dernier point, l'Office de l'Environnement considère légitime et primordial que l'autorité responsable mette en œuvre une dotation financière spécifique.

Une réunion se tiendra avec les pêcheurs, préalable d'un rapport qui passera certainement à la session de juillet afin de définir les contours de la pêche artisanale et locale afin de prendre des mesures pour les accompagner au mieux.

Le projet de plan étant en voie de finalisation, l'Assemblée de Corse sera donc amenée à en débattre, très prochainement.

Je vous remercie.